



La Cellule Migrateurs Charente Seudre

La gestion des poissons migrateurs

Le territoire français est découpé en 8 grands bassins fluviaux gérés chacun par un COmité de GEstion des POissons Migrateurs (COGEPOMI). Localement, le COGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre et Leyre assure la gestion des poissons migrateurs. Ses membres sont nommés pour 5 ans par le préfet coordonnateur de bassin, et sont répartis entre collectivités territoriales, administrations gestionnaires, différentes catégories de pêcheurs, usagers, concessionnaires et propriétaires privés. Des experts scientifiques sont également invités.

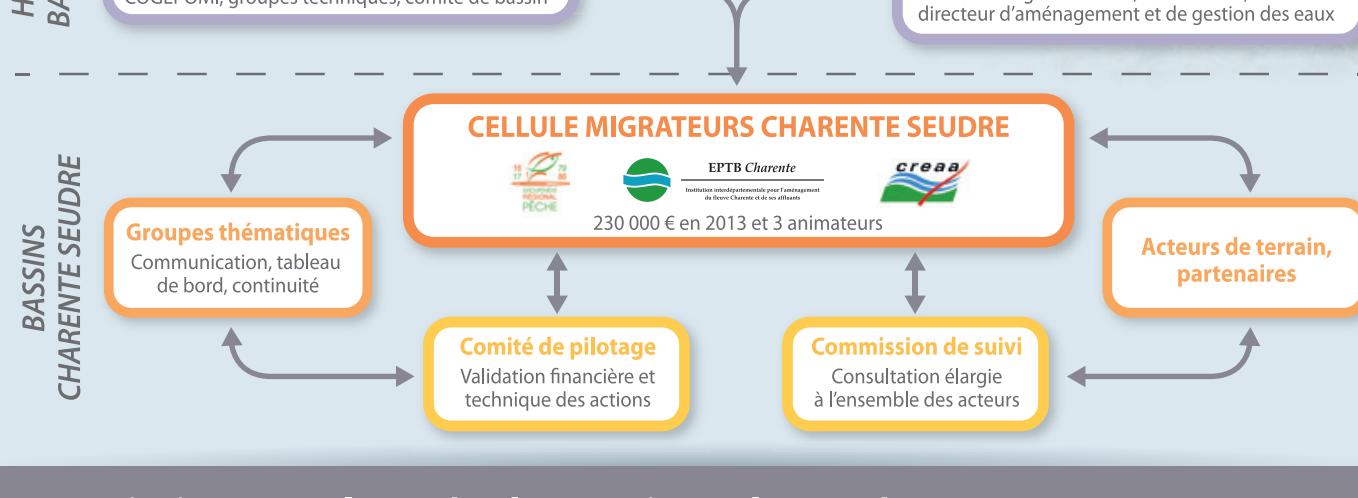
Ce comité propose un PLAN de GEstion des POissons Migrateurs (PLAGEPOMI) qui définit le cadre juridique et technique de leur gestion. Conforme aux objectifs fixés par l'Europe et par l'Etat, le PLAGEPOMI fixe les orientations à suivre, les règles et donne un cadre cohérent pour l'élaboration des programmes d'actions locaux à l'échelle des bassins versants.



Charente et Seudre : une volonté commune de sauvegarde des poissons migrateurs

Crée en 2008, la Cellule Migrateurs s'est formée par le rapprochement de 3 structures : l'Etablissement Public Territorial du Bassin Charente (EPTB Charente), le Groupement des Fédérations de Pêche de Poitou-Charentes et le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA). Elle pilote et réalise un programme d'actions pluriannuel basé sur la concertation des acteurs locaux et régionaux, techniques et financiers, assumant ainsi un rôle essentiel d'animation.

Fonctionnement de la Cellule Migrateurs Charente Seudre



Des missions au plus près du terrain et des espèces

Le programme d'actions prend en compte l'ensemble des espèces de poissons migrateurs dont les anguilles européennes, les aloses (grandes et feintes), les lampreys (marines et fluviatiles), les truites de mer et les saumons atlantiques. Il s'articule autour de trois grandes orientations.

1 Amélioration de la connaissance des espèces : réalisation de suivis biologiques, évaluation de l'état des populations et de l'efficacité des actions entreprises.



2 Restauration de la continuité écologique : appui technique pour la mise en place d'actions concrètes et opérationnelles.



3 Communication, information : sensibilisation des partenaires et acteurs du bassin aux enjeux de la préservation et de la restauration des poissons migrateurs par la réalisation d'outils de communication spécifiques.



Parmi les missions de la Cellule Migrateurs :

Suivi de la station de comptage à Cognac



Appuis techniques



► Suivi piscicole par pêche électrique



► Suivi des migrations

► Visites grand public



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents



REGION Poitou-Charentes

Fécondité environnementale